



Bulletin d'Adhésion au SCVA

Année Sportive : **2 0 2 1 - 2 0 2 2**

<http://www.scvariege.fr>

N° Matériel :

.....

Type Lic : E / A / F

Dirigeant : O / N

Assur : O / N

Prêt : O / N

Pour une carte neige Famille remplir autant de bulletins que d'adhérents (adulte/enfant). Applicable dès que le total des cartes neige individuelles, tarif club, est supérieur ou égal au prix de la carte FAMILLE, quelque soit le nombre de personnes (même adresse fiscale).

Je souscris l'adhésion **pour mon enfant mineur** OU Je souscris l'adhésion **pour moi**

Nom Adhérent :		Prénom :					
Adresse :							
Code Postal :		Commune :					
Date Naissance :		/		/		Lieu de Naissance :	
Téléphone :						Portable :	
Email :							

Je déclare sur l'honneur avoir eu (que mon enfant a eu) la possibilité de prendre connaissance des **Statuts** et du **Règlement Intérieur** du SCVA et **y adhérer complètement** (documents consultables sur le site du club dans la rubrique « Docs internes du SCVA » en sollicitant l'accès).

Je déclare sur l'honneur **l'exactitude des informations** portées sur ce bulletin d'adhésion et m'engage à **respecter la réglementation de la FFS mise à ma disposition**.

C'est ma première année d'adhésion (C'est la première année d'adhésion de mon enfant), **je dois** (il doit) **donc obligatoirement** fournir un **certificat médical n'opposant pas de contre-indication à la pratique du ski loisir**.

J'ai fourni en 2020/2021 un certificat médical (à vérifier auprès du secrétariat du club) **pour moi ou mon enfant n'opposant pas de contre-indication à la pratique du ski** (validité des certificats médicaux = 3 ans).

J'étais (mon enfant était) **adhérent** en 2020/2021 et je déclare sur l'honneur pour cette année **avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé pour moi ou mon enfant** (Cerfa 15699*01), dans seulement ce cas-là je suis (il est) dispensé de fournir un certificat médical.

Autorisation Parentale pour Adhérent Mineur

Je, soussigné(e), M représentant(e) légal(e) de : certifie lui donner l'autorisation :

J'autorise l'encadrement du SCVA à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence et à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident survenu durant la sortie ski. J'en serai averti le plus rapidement possible par un encadrant.

La (Les) personne(s) à contacter en cas d'urgence est (sont) :

Numéro(s) de téléphone :

Adresse(s) e-mail :

J'autorise mon enfant à prendre place dans le véhicule de l'association (bus) ou la voiture particulière d'un dirigeant (exceptionnel, jamais utilisé par le passé), afin d'effectuer les déplacements nécessités par les sorties ski officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

Dans l'hypothèse où le club organiserait une sortie à Masella en Espagne en début de saison (tarif à définir), la **carte européenne de sécurité sociale** et une **autorisation de sortie du territoire** seront nécessaires, ces documents devront être obligatoirement accompagnés d'une pièce d'identité.

Les chèques devront tous être établis à l'ordre du : **SCVA**

SCVA - Ski Club des Vallées d'Ariège - Maison des Associations - 7 Bis Rue Saint-Vincent - 09100 PAMIEERS Tél : 06 51 19 67 16 Mail : scvariege@gmail.com

Droit à l'image

Je ne m'oppose pas à ce que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation (de la participation de mon enfant) aux manifestations du SCVA soient publiées et diffusées sur le site internet du SCVA ou dans la presse écrite sans avoir le droit à une compensation.

Assurance MEDIUM pourquoi ?

Je déclare sur l'honneur **avoir pris connaissance de la notice d'assurance FFS** m'informant du résumé des garanties au contrat, je prends la décision suivante en toute connaissance de cause. Je reconnais aussi avoir eu la possibilité de prendre connaissance de l'article 38 de la loi du 16 juillet 1984 relative aux obligations d'informations sur les assurances des associations sportives.

L'assurance **MEDIUM** comprend la responsabilité civile, la défense/recours, les frais de secours/recherche en montagne, les frais de premiers transports médicalisés et sanitaires, l'assistance/rapatriement ainsi que diverses prises en charge (forfait et cours remboursés, capital invalidité, comas, décès).

Adhésion Enfant (né après le 01/01/2003)

J'autorise mon enfant à adhérer au SCVA pour toutes les activités de sport de glisse et souscrire une carte neige ENFANT contre 1 chèque de **65,00 €/an avec assurance MEDIUM** (adhésion club comprise), en ayant eu connaissance des garanties au contrat.

Adhésion Adulte (né avant le 31/12/2002)

Je suis **majeur non dirigeant ou non accompagnant**, j'adhère au SCVA, je souscris une carte neige ADULTE contre 1 chèque de **70,00 €/an avec assurance MEDIUM** (adhésion club comprise) et 1 chèque de **15,00 € au titre de mes droits d'entrée (*)**.

Adhésion Famille

Je suis **non dirigeant ou non accompagnant**, je souscris une carte neige FAMILLE pour moi et ma famille, nous adhérons et je fournis 1 chèque de **210,00 €/an avec assurance MEDIUM** (adhésion club comprise) et 1 chèque de **15,00 €/adulte (*) au titre de nos droits d'entrée** (dès que la somme des montants individuels des cartes neige est supérieure ou égale au montant de la carte neige FAMILLE, une carte neige FAMILLE sera conseillée).

Adhésion Dirigeant (Veuillez indiquer votre lieu de naissance et n° département)

Je suis **majeur dirigeant ou accompagnant reconnu par le CA du SCVA**, j'adhère, je prends une carte neige DIRIGEANT contre 1 chèque de **89,00 €/an avec assurance MEDIUM** (adhésion club comprise) et 1 chèque de **30,00 € au titre de mes droits d'entrée (*)**.

(*) Les droits d'entrée demandés aux adultes lors de leur première année d'adhésion seront remboursés, sous conditions, à leur départ. En cas de changement de catégorie de l'adhérent d'une année sur l'autre (non dirigeant-dirigeant), la différence devra être versée.

Informations et RGPD

Les informations recueillies sur ce bulletin sont enregistrées par le SCVA dans un fichier informatisé pour l'établissement des licences et adhésions sportives à chaque saison. Conformément au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétariat du SCVA. Ces données ne pourront et ne seront pas cédées à des partenaires commerciaux et ne seront conservées que durant la durée de la saison de ski.

Prêt de matériel contre cotisation et caution (la date du retrait du matériel vous sera indiquée ultérieurement)

Le SCVA propose à ses adhérents un prêt de matériel de ski pour l'année contre cotisation et caution. Pour faciliter la manutention, le matériel devra être rangé dans des housses individuelles adaptées (non fournies). En tant qu'adhérent je fais le choix de :

Souscrire à ce prêt **complet** (skis, bâtons, chaussures) en faisant un chèque de cotisation de **60,00€** et un chèque de caution de **45,00€** (non encaissé).

OU Souscrire à un prêt **partiel** (skis ou chaussures) en faisant un chèque de cotisation de **45,00€** et un chèque de caution de **45,00€** (non encaissé).

Ne pas souscrire à cette opportunité de prêt.

Port du masque obligatoire dès 11 ans dans les transports ainsi que dans les files et remontées mécaniques

Pamiers, le / /

Signature de l'adhérent ou de son représentant :

Informations pouvant être utiles pour le matériel

Niveau de ski : Débutant / Intermédiaire / Confirmé

Taille de l'adhérent:

Poids de l'adhérent :

Pointure Chaussures Ville de l'adhérent :

Si déjà licencié FFS précédemment indiquez le nom du club :